



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-006-2022-03

PUBLIÉ LE 2 MARS 2022

Sommaire

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques

IDF-2022-03-02-00001 - Arrêté modificatif n°1 du 02 mars 2022 portant
modification de la composition des membres du conseil d'administration
de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (5 pages)

Page 3

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2022-03-02-00001

Arrêté modificatif n°1 du 02 mars 2022 portant
modification de la composition des membres du
conseil d'administration de la Caisse Régionale
d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités
et de la santé

**Arrêté modificatif n°1 du 02 mars 2022
portant modification de la composition des membres du conseil
d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion
et le ministre des solidarités et de la santé,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 215-2, L. 215-3, L. 612-4, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2021 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'assurance maladie des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle,

ARRESENT :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France :

1° En tant que Représentants des assurés sociaux :

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail (CGT):*

Titulaires :

M. NAILI (Hakim)

M. ZAIGUCHE (Abderrafik)

Suppléante :

Mme CLERET (Karine)

2^{ème} membre : non désigné

- *Sur désignation de la Confédération générale du travail-Force ouvrière (CGT-FO):*

Titulaires :

M. PAINCHAN (Reza)
M. VILPASTEUR (Vincent)

Suppléants :

M. BONNET (Marc Jean François)
M. MICHEL (Laurent)

- *Sur désignation de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :*

Titulaires :

Mme PERNOT (Brigitte)
M. GOMEZ (Michel)

Suppléante :

Mme JRAY (Saadia)
2^{ème} membre : non désigné

- *Sur désignation de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :*

Titulaire :

M. GALET (Jérôme)

Suppléante :

Mme BESSARD (Christine)

- *Sur désignation de la Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC) :*

Titulaire:

Mme KEMPF (Bettina)

Suppléant :

M. GASMI (Karim)

2° En tant que Représentants des employeurs :

- *Sur désignation du Mouvement des entreprises de France (MEDEF):*

Titulaires :

M. GODEFROY (Hervé)

M. LEMONNIER (Erick)

M. ROUFFIGNAC (Alexandre)

Mme LALEAU (Agnès)

Suppléants :

M. BLONDEL (Bruno)

Mme GUERIN (Claire)

M. TREMOUREUX (Philippe)

Mme LODENS (Cathy)

- *Sur désignation de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME):*

Titulaires :

M. DELAYEN (Cédric)

M. PULLIAT (Gérard)

M. BERDOUS (Nasser)

Suppléant :

M. MACHARD (Michael)

2^{ème} membre : non désigné

3^{ème} membre : non désigné

- *Sur désignation de l'Union des Entreprises de Proximité (U2P):*

Titulaire :

M. GOJ (Philippe)

Suppléant :

Mme FLICHY (Domitille)

3° En tant que représentant désigné par la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) :

Titulaire :

M. REDY (Stéphane)

Suppléant :

M. LICHON (Pierre)

4° En tant que personnes qualifiées dans le domaine d'activité de l'organisme :

Sur désignation du préfet de région Ile-de-France:

Mme SALAÜN (Christine)

Mme ECKERT (Brigitte)

M. RAYMOND (Nicolas)

5° En tant que Représentant des associations familiales ayant voix consultative :

- *Sur désignation de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF):*

Titulaire :

M. GAMBERT (Hervé)

Suppléant : non désigné

6° En tant que représentant ayant voix consultative désigné par l'instance régionale du Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (IRPSTI Ile-de-France) au sein du Conseil d'administration :

M. RANSON (Gérard-Philippe)

Article 2

Le présent arrêté prend effet à compter du 5 mars 2022.

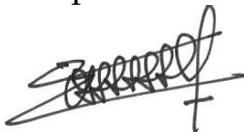
Article 3

L'Adjoint du Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de LA Préfecture de la Région Ile de France.

Fait le 02 mars 2022

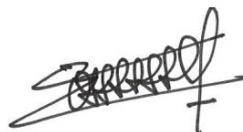
Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :

Signé : Théophile Yaovi TOSSAVI



La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion
Pour la ministre et par délégation :

Signé : Théophile Yaovi TOSSAVI



Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation :

Signé : Théophile Yaovi TOSSAVI

